MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Etampes

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Martin

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Martin

Protection : classement

Arrêté : classement le 14/06/1909

Étendue de la protection : Eglise Saint-Martin : classement par arrêté du 14 juin 1909

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.